



## Compte rendu du CTSD

• Vendredi 26 mars 2021 •



### Réponse de l'IA-DASEN aux déclarations préalables :

L'IA-DASEN condamne fermement les agressions subies par les personnels la semaine passée. L'institution est là pour accompagner les victimes et les équipes. Un accompagnement précis de la victime et de l'équipe a été déployé ainsi que de la formation gestion des conflits et climat scolaire. L'institution a déposé plainte et la protection juridique du fonctionnaire a été accordée.

### Préparation de la rentrée dans les collèges de l'Oise

L'IA-DASEN indique qu'il n'y a pas d'évolution de DHG. 35627 élèves seront accueillis à la rentrée prochaine et 1098 dans les SEGPA. La DHG de l'Oise est constitué de 12 ETP de moins compensés par l'équivalent de 8,5 ETP en HSA et de 21 heures permettant d'ouvrir une Ulis au collège de Froissy.

L'IA-DASEN présente le document 1 : 15 suppressions de postes et 6 créations soit un solde de 9 postes. Sur l'ensemble de ces 15 suppressions de postes, 7 vont donner lieu à une mesure de carte scolaire. Le volume des mesures de carte scolaire est limité compte tenu du volume d'enseignant-es.

L'IA-DASEN présente le document 2 : les compléments de service donnés. Dans l'Oise, au total il y a 105 compléments de service donnés dans les collèges. Trois enseignants sont sur 3 établissements. Sur 66 collèges, cela fait une moyenne de 1,59 par établissement.

### La FSU demande la comparaison de ce tableau avec celui des heures supplémentaires par collège et par discipline ainsi que celui des BMP.

L'IA-DASEN comprend la question mais indique que ces sujets sont abordés en conseil d'administration d'établissement. La DSDEN n'a pas la possibilité d'établir cette analyse fine établissement par établissement. C'est de la compétence de l'établissement car le choix leur appartient.

**Ajustements** : la DSDEN a conservé 7 divisions pour faire les ajustements. La DSDEN a reçu 9 audiences. A l'issue des travaux d'affectation des élèves de 6<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> prépa-pro, un travail d'ajustement des divisions sera effectué sur les territoires où il y a des alertes et des tensions notamment en 6<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>. Jusqu'à à ce jour, il y a eu 9 audiences.

### Questions diverses

#### Second degré :

- Réouverture d'une classe de 4<sup>ème</sup> au collège de Guiscard.  
**IA-DASEN** : cet établissement est sous surveillance ; la demande est néanmoins bien notée notamment sur la 4<sup>ème</sup>.
- Quel est le nombre de refus de demandes de temps partiel dans les collèges du département ?  
**IA-DASEN** : 163 demandes de TP partiels « sur autorisation » reçues et il y a 4 refus.

- **Pour les AESH** : leur présence dans les conseils de classes peut-elle être établie comme une pratique préconisée par la DSDEN ? De même, leur accès aux plateformes numériques comme Pronotes ?

**IA-DASEN** : elle ne souhaite pas avoir une forme d'ingérence dans les EPLE. Toute ce qui touche à la pédagogie au sein d'un EPLE est sous l'autorité du chef d'établissement. La circulaire n°2019-13-088 2019 puis 2019-13-090 du 5 juin 2019 relative aux AESH indiquent que les AESH peuvent être amené-es à participer aux réunions qui concerne leur(s) élève(s). Le sujet sera abordé lors des réunions avec les chefs d'établissements. Dans la même logique, l'accès des AESH à Pronotes devrait être possible mais techniquement ce n'est pas forcément possible. Une application spécifique de gestion des enfants en situation de handicap « open scol » permettra aux AESH d'accéder aux ressources nécessaires pour faire leur travail.

**La FSU** indique que dans au moins un établissement cet accès a pu être fait. Donc c'est possible techniquement.
- **Réouverture des équipements sportifs et pratique de l'EPS** : piscines et gymnases.

**IA-DASEN** : la pratique de l'EPS dans les piscines et les gymnases est de nouveaux possible sans sports de contacts. Mais cela ne veut pas dire que les gymnases et piscines seront tous ouverts (sur le temps scolaire) car c'est de la responsabilité de la collectivité.

**La FSU indique** qu'il y a une usure de tous les personnels dans les établissements et écoles, il y a une usure qui se traduit par des incivilités de parents et d'élèves. Les incertitudes et incohérence participent à cette fatigue. Un exemple est notamment donné sur la commune de Beauvais car les piscines continuent d'être fermées. Toute une cohorte d'élèves ne peut donc pas aller à la piscine, c'est inquiétant.
- **Demande de communication du nombre ETP alloués à la formation CAPPEI** (ainsi que sur les différents parcours) ainsi que DDEEAS.

**IA-DASEN** : la situation n'est pas encore finalisée. Cela dépendra aussi du mouvement intradépartemental.